

39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51

Procès-verbal de la réunion de la Commission Technique Régionale

10 octobre 2023, de 20H30 (en distanciel)

Diffusion (PV + annexes) : Président du CIBPL, Présidents des Commissions Techniques Départementales, Bureau de la CTR, Référénts de la CTR, Délégué du Collège, Conseiller Technique Sportif, Instructeurs du Collège régional, Responsables Centre régionaux agréés.

Rôle	Responsable	Représenté par	Présence
Présidente CTR	Anne CORBÉ		Présente
1er vice-président	Jean-Luc BLONDY		Présent
2nd vice-président	Javier BADAROSZ		Présent
Référént Bordereaux Examens	Jean-Paul MARTEAU		Excusé
Référént TIV	Yannick LEQUITTE		Présent
Référént HandiSub	Yannick EON		Présent
Référénte Jeunes	Stéphanie DUTIN DELANOY		Excusée
Référént équivalence, secourisme, ANTEOR	Thierry DUTIN		Présent
Référénte « Formation en distanciel »	Alicia KLEMM		Absente
Chargé des paiements pour la CTR	Viviane LARADE		Excusée
Référént MF2	Anne-Claire GAILLOT		Présente
Ancien référént MF2	Cédric PEPIN		Présent
Référént Initiateur TSI	Yohann MOITHEY		Présent
Déléguée du Collège	Stéphanie QUEMENER		Présente
Référént TEK	Alexis DENIAU		Présent
Côtes d'Armor	Lionel MAS		Excusé
Finistère	Nathalie CUILLANDRE		Présente
Ille-et-Vilaine	Philippe RENOT		Présent
Loire-Atlantique	Eric LHOTELLIER		Présent
Morbihan	Caroline le NEURES		Présente
Sarthe	Serge LOISEAU		Présent
Vendée	<i>En attente AG CoDep</i>	Thierry DUTIN	Représenté
Mayenne	Fabrice SIBELLA		Présent
Maine et Loire	Yann SEMERARO		Présent
MAITAI	Jean-Pierre BOUAKAZE		Présent
CIP Glénans	Vincent GOURHANT		Présent
Subévasion	Stéphanie DUTIN DELANOY	Thierry DUTIN	Représenté
CAP Trébeurden	Laurent BOYER		Excusé
Président CIBPL	Jean-Yves REDUREAU		Excusé
Conseiller Technique Sportif	Alix RESPINGER		Excusée
e-learning	Stéphane ROUX		Excusé

Pour rappel :

Les votes se déroulent sans condition de quorum, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Pour ce faire chaque président de commission départementale dispose d'un nombre de voix calculé conformément au barème prévu par l'article 4.1.1° des statuts. Les délibérations des commissions se font sous réserve de la validation du CDR et ne pourront être rendues exécutoires qu'après cette acceptation. : Codep 22 = 50 ; Codep 29 = 103 ; Codep 35 = 92 ; Codep 44 = 87 ; Codep 49 = 36 ; Codep 53 = 15; Codep 56 = 60 ; Codep 72 = 28; Codep 85 = 38 ; Total = 509

39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51

La réunion commence à 21H00 par un tour de table virtuelle pour les nouveaux entrants.

1. Planning

Rappel sur les déclarations : Remettre les tableaux avec les délais

Les procédures pour les demandes de stages / Examens → Respect des délais (imposés soit par le MFT et la CTR)

Action	Demandeur	Délai
ANTEOR	CoDept / CTD*	2 semaines avant*
Stage bloqué GP-N4	CoDept / Club / SCA / CTD*	2 semaines avant*
Examen GP-N4		2 mois avant
MF1 (Initial-Final-Examen)	CTR / CoDept / CTD*	1 mois avant*
Module 20-40m	CoDept / Club / SCA / CTD*	1 mois avant
Stage Initial Initiateur		1 mois avant
Examen Initiateur		1 mois avant
Module 6-20m		1 mois avant
T.S.I.	CTD	1 mois avant
T.I.V.	CoDept / CTD*	1 mois avant
Recyclage T.I.V.		1 mois avant

La CTR doit valider les dates et donc doit pouvoir avoir le temps de dire que c'est bon ou pas et elle essaye de faire en sorte que les candidats aient plus de choix possibles sur la région.

Les dates enregistrées dans le calendrier sont validées. La CTR prévoit de faire un retour formel sur la demande.

Rappel de Yannick LEQUITTE : c'est aux présidents de CTD de faire les demandes de déclaration et non aux référents TIV de faire les demandes. Il est là pour gérer les formateurs.

Revue du planning :

Présentation des dates actuellement disponibles sur le calendrier CTR.

2. Théorie anticipée 2024

La date proposée de la THA : 6 avril ou 13 avril 2024 → le 6 avril 2024 (à ajouter sur le calendrier CTR)

CTD 35 : Demande d'avoir la date plus tôt pour un souci d'organisation et de réservation de salle à Rennes.

39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51

CTR propose de définir en juin 2024 la date pour 2025. → C'est bon pour tout le monde.

Les candidats possibles :

CTD	Nb Candidats possible	Centre d'examen
CTD29	12	Quimper au cas où → Pas possible.
CTD 35	23	Centre d'examen (Fougères ou Rennes)
CTD 44	12	Centre d'examen (Nantes)
CTD 56	17	Centre d'examen (Lorient à priori)
CTD 22	4	
CTD 85	8 à 10	
CTD 72	0	
CTD 53	0	
CTD 49	3	

3. Point par référents CTR

3.1 MF2

Anne-Claire Gaillot reprend la formation régionale des MF2 de la CTR BPL.

Stage initial régional 2 WE 16 -17 mars 2024 à Bécon les Granits et 30 , 31 mars et 1^{er} Avril 2024 à Trébeurden.

La formation commence en octobre par la théorie -> Janvier / Février 2024 (visios ouvertes à tous plongeurs souhaitant y assister).

Organisation départementale pour les pratiques (Bécon, Fougères pour les carrières, 22, 29, 56 pour la mer) Février -> avril.

Proposition du calendrier d'ici la fin de la semaine avec le lien HelloAsso pour les inscriptions.

A partir d'avril début des visios sur de la pédagogie.

Rappeler l'adresse mail pour contacter Anne-Claire : mf2@ctrbpl.org

3.2 Collège CIBPL

Les mouvements : 1 seule réunion administrative

Une demande d'IR honoraire votée à 100% de oui pour Christophe GUERIF: soumis au CDR (23/09) et validé.

Réunion administrative au mois octobre pour valider la demande d'INs.

Réunion administrative au mois de décembre (16/12 à priori) : Validation cursus d'IR d'un ou 2 IRs et demande de 3 IRs (pour le moment).

Sujets travaillés sur demande de la CTR, notamment un GT dirigé par Yann SEMERARO sur la fonction DP qui va arriver bientôt.

39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51

Mise à jour de la banque de sujets réglementation MF1.

Toujours en attente de la validation du projet de refonte de la théorie N4, nous n'avons pas travaillé de sujets N4 hors THA cette année encore dans l'attente de savoir ce qui constituera la théorie.

Thierry DUTIN propose pour la Théorie Réglementation Initiateurs que lors des examens CTD les sujets de la saison soit envoyés au collège et Yohann pour constituer une banque de sujets.

3.3 Point Equivalence :

Les demandes doivent passer par les présidents de CTD pour le règlement des cartes.

4. Info CTN

A eu lieu le 16/09 à Marseille

Les points :

- Numérisation des supports pédagogiques
- Le BEPPA : toujours à l'état de projet → Enseignement plongée profonde à l'air
- Le TSM : Tuteur de stage Moniteur → Tuteur de MF1
 - o BEPPA + TSM = MF2
- GT sur les procédures de remontée anormale : CaT en cas de remontée anormale
- Le MFT va être remis à jour « de tout » → tableau récapitulatif des âges...
 - o Pour rappel :
 - Examen GP peut être passé à 17 ans mais les prérogatives de GP à partir de 18 ans
 - Initiateur à partir de 15 ans mais DP à partir de 18 ans.
 - Discussion sur les coefficients de l'examen Initiateur → Péda pratique coef 3 et Péda orga coef 2.
 - Les 12 plongées en autonomie pour l'initiateur après le PA20 remplacées par 12 plongées après le PA 20.
 - Pour le MF1, il faut avoir 18 ans et avoir le PA60 / N3 pour pouvoir rentrer dans le cursus.

Un webinaire disponible sur les différents changements sur le Facebook de la CTN

(<https://www.facebook.com/ctnffessm/videos/1683268005508289>)

5. Projets CTR

5.1 Séminaire de février

Le 10 ou 17 février 2024 à 44 ou 35 (en fonction des dispo et du coût)

Les thèmes à aborder :

- Changement du MFT

Le programme sera finalisé prochainement

39 rue de la Villeneuve, 56100 Lorient Tél : 02.97.37.51.51

6. Prochaine réunion CTR :

Date : 23 mars 2024

Lieu : Etel ou dans le coin

Visite : CROSS Etel

7. Questions diverses

CTD 56 : Bilan de saison et notamment les accidents et incidents vécus dans les clubs : soucis de prise en charge à terre (en mer il y a les 196, 16, etc) car symptômes après la plongée : aller aux urgences, et diagnostic trop tardif et mise en caisson trop tardive (cas de 5 jours pour aller au caisson de Brest). → point à faire remonter mais où et par qui : Commission Médicale ? Comité ? Instances étatiques ? Plaquette à faire ? Communication envers les licenciés et les médecins ?

MAITAI parle d'une directive pour les PSE2 qui parle de la prise en charge des accidents de plongée

CTD 35 : Présentation réelle des documents lors des examens. Peut-on accepter les supports numériques ? → Oui il faut aller vers la démarche numérique.

CTD 49 : La baisse des candidats pour les niveaux d'encadrements (GP, Initiateur, ...)

Référent Initiateur : Avoir les noms des Présidents et Délégués pour chaque examen pour notamment les kits...

Fin de réunion à 23H18.

La présidente de la
CTR



ANNE CORBÉ